

A.V.R. PLOMBERIE

Société par actions simplifiée au capital de 7.000 euros
Siège social : 470 route du Tilleul Bâtiment Cobalt à Cailloux-sur-Fontaines (69270)
502 627 201 RCS Lyon

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 4 SEPTEMBRE 2025

[...]

PREMIERE DECISION

Transfert du siège social

Le Président,

décide de transférer le siège social de la Société, actuellement sis 470 route du Tilleul Bâtiment Cobalt à Cailloux-sur-Fontaines (69270), pour le fixer au : **Parc du 8 mai 1945 – 150 à 160, rue du 8 mai 1945 – 69100 Villeurbanne**, avec effet à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

Modification corrélative de l'article 4 des statuts de la Société

Le Président,

en conséquence de l'adoption de la décision précédente,

décide de modifier l'article 4 des statuts qui sera désormais rédigé ainsi qu'il suit :

« **ARTICLE 4 SIEGE SOCIAL**

siège social de la Société est fixé : **Parc du 8 mai 1945 – 150 à 160, rue du 8 mai 1945 – 69100 Villeurbanne** »

Le reste de l'article demeure inchangé.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original par le Président

Le Président

La société SBO

Représentée par Madame Séverine Bourgeois

Le présent extrait du procès-verbal a été signé par voie électronique, via la plateforme de signature électronique YouSign, conformément aux dispositions du règlement n°910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS ».

En conséquence, conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code Civil, le signataire reconnaît et convient (i) qu'il peut signer le présent procès-verbal par voie électronique, y compris par l'apposition d'une signature électronique générée par la plateforme YouSign et (ii) que cette signature électronique revêt la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.